

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

LECTURE ET PRODUCTION D'ÉCRIT

2^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Dossier de l'enseignant



MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
SERVICE GÉNÉRAL DU PILOTAGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF



TABLE DES MATIÈRES

1.	Les différents types d'évaluations en Communauté française	3
1.1	Les épreuves externes non certificatives	3
1.2	Les évaluations internationales	5
1.3	Les épreuves externes communes liées à l'octroi d'un certificat	6
1.4	Les outils d'évaluation.....	7
2.	Les étapes clefs d'une évaluation externe non certificative	8
2.1	Conception de l'épreuve.....	8
2.2	Prétest.....	8
2.3	Passation	8
2.4	Correction	9
2.5	Analyse des résultats	9
2.6	Diffusion et utilisation des résultats.....	10
2.7	Pistes didactiques.....	11
3.	L'épreuve de 2010 : lecture et production d'écrit	12
3.1	Les documents de passation	12
3.2	Calendrier de l'épreuve 2010.....	14
3.3	Consignes de passation	15
3.4	Contenu de l'épreuve	17
3.4.1	Fluidité lexicque/habilités techniques.....	17
3.4.2	Compétences évaluées	18
3.4.3	Des textes de nature et de tailles différentes.....	22
3.4.4	Questions de formats différents	23
3.4.5	Production d'écrit.....	24
3.5	Consignes de correction	24
	Grilles de codage pour l'épreuve de 2^e commune et complémentaire	28
	Grilles de codage pour l'épreuve de 2^e différenciée	38
4.	La suite	44
5.	Contacts utiles	45

Les documents des épreuves ont été préparés par les membres du groupe de travail chargé de la conception des évaluations externes en lecture et production d'écrit en deuxième année de l'enseignement secondaire :

Ce groupe est composé de :

Lucienne BOCK, Carine BROOS, Marie GLORIEUX, Stéphanie LECOMTE, Jade TOUHAMI et Christophe LERAT, Professeurs de français ;

Françoise CAPACCHI, Inspectrice de l'enseignement primaire ; Myriam BOULARD, Micheline LAURENT et Ariane LETURCQ, Inspectrices de français pour l'enseignement secondaire ;

Françoise GOSELIN, Maryse PAJERA, Conseillères pédagogiques ; Jean-Pierre DARIMONT, Patrick DANAU, Jean-Luc VANSCHÉPDAEL, Conseillers pédagogiques ;

Françoise CREPIN, Chercheuse à l'Unité d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg ;

Noëlle MAHY, Chargée de mission au Service général du Pilotage du système éducatif ;

Julie CAUËT, Attachée au Service général du Pilotage du système éducatif.

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les règles de la nouvelle orthographe ; à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs qui, eux, ont été retranscrits sans aucune modification.

1. Les différents types d'évaluations en Communauté française

1.1 Les épreuves externes non certificatives

L'épreuve qui nous concerne aujourd'hui s'inscrit dans le dispositif des évaluations externes non certificatives de la Communauté française imposé par le décret du 2 juin 2006.

Les évaluations externes non certificatives sont un outil qui, en mesurant le niveau de maîtrise des acquis atteint par l'ensemble des élèves de la Communauté française, contribue à réguler notre enseignement.

Ces évaluations informent les équipes éducatives sur le niveau d'avancement des élèves. Il s'agit de diagnostiquer les problèmes rencontrés par les élèves afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques. L'objectif de ce type d'évaluation est donc d'améliorer la qualité de notre enseignement.

Chaque année, tous les élèves des 2^e et 5^e années de l'enseignement primaire ainsi que les élèves de 2^e et de 4^e ou 5^e années de l'enseignement secondaire participent à une évaluation externe non certificative portant successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences, l'éveil.

On trouvera ci-dessous la planification de ces évaluations, telle qu'elle a été établie pour les années 2007 à 2011.

6 ^e secondaire					
5 ^e secondaire				Lecture	
4 ^e secondaire					Math.
3 ^e secondaire					
2 ^e secondaire	Lecture - prod. d'écrit	Math.	Sciences - Eveil	Lecture - prod. d'écrit	Math.
1 ^{re} secondaire					
6 ^e primaire					
5 ^e primaire	Lecture - prod. d'écrit	Math.	Sciences - Eveil	Lecture - prod. d'écrit	Math.
4 ^e primaire					
3 ^e primaire					
2 ^e primaire	Lecture - prod. d'écrit	Math.	Sciences - Eveil	Lecture - prod. d'écrit	Math.
1 ^{re} primaire					
année scolaire →	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012

Les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations n'affectent pas leur parcours scolaire.

L'évaluation externe non certificative est un dispositif complet allant de la passation de l'épreuve à la régulation du système en passant par l'analyse des résultats. Ce processus engendre des missions et des responsabilités de tous les acteurs du système éducatif.

Chaque acteur, en fonction des résultats de l'évaluation externe, aura la possibilité d'agir à son échelle. Les enseignants pourront mettre en place des remédiations ou des activités pédagogiques proposées dans les pistes didactiques.

Tous les établissements pourront réfléchir et procéder à la mise en place de stratégies susceptibles d'améliorer les résultats de leurs élèves. Ils peuvent être soutenus dans leur démarche par l'inspection et les conseillers pédagogiques. De plus, l'Institut de la Formation en cours de Carrière organisera des formations portant sur l'exploitation des résultats et sur les pistes didactiques.

Enfin, la Commission de Pilotage adressera au Gouvernement un avis et éventuellement, en fonction des résultats à l'épreuve, des recommandations susceptibles d'améliorer notre enseignement.

🔗 Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur le site www.enseignement.be/evaluationsexternes

1.2 Les évaluations internationales

Les évaluations internationales comparatives informent sur l'efficacité des systèmes éducatifs. La Communauté française participe notamment à PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves). Cette évaluation a lieu tous les trois ans auprès des jeunes de 15 ans. Elle vise à déterminer dans quelle mesure les élèves ont acquis les savoirs et savoir-faire indispensables pour faire face aux défis de la vie et participer pleinement à la société.

1.3 Les épreuves externes communes liées à l'octroi d'un certificat

Ces évaluations ont une incidence sur le parcours scolaire individuel des élèves. La mise en place de ces épreuves répond à une nécessité : évaluer et certifier tous les élèves sur les mêmes critères.

- L'épreuve externe commune visant l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) porte sur la maîtrise des compétences attendues à l'issue de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Elle est obligatoire pour tous les élèves de 6^e primaire et du premier degré différencié de l'enseignement secondaire. Elle comprend des questions relatives au français, à la formation mathématique, à l'éveil-initiation scientifique ainsi qu'à l'éveil formation historique et géographique.

☞ Plus d'informations ainsi que les épreuves CEB des années antérieures sont accessibles sur le site www.enseignement.be/ceb

- L'épreuve externe commune liée à l'octroi du certificat d'études du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire (CE1D) porte sur la maîtrise des compétences attendues en français et en formation mathématique à l'issue de la 2^e année commune ou complémentaire.

Chaque Pouvoir organisateur décide annuellement de la participation ou non à cette épreuve des élèves concernés inscrits dans les écoles qu'il organise.

☞ Pour plus d'informations, consultez le site www.enseignement.be/ce1d

- Le test d'enseignement secondaire supérieur ou TESS, porte sur la maîtrise de compétence(s) attendue(s) au terme de l'enseignement obligatoire. L'épreuve ne prétend pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences des disciplines concernées mais vise plus particulièrement une compétence abordée en profondeur. L'épreuve s'intégrera donc à l'évaluation menée au sein de l'établissement pour la discipline concernée.

En juin 2011, l'épreuve de français évaluera uniquement la lecture de textes informatifs pour les élèves inscrits en 6^e année de l'enseignement technique de qualification ou en 7^e année de l'enseignement professionnel. L'épreuve d'histoire, elle, évaluera la compétence de critique. Elle portera sur les concepts de nationalisme et de fédéralisme dans le contexte de la Belgique après 1945. Cette épreuve est destinée aux élèves inscrits en 6^e année de l'enseignement de transition.

Chaque Pouvoir organisateur décide annuellement de la participation ou non à cette épreuve des élèves concernés inscrits dans les écoles qu'il organise.

☞ Pour plus d'informations, consultez le site www.enseignement.be/tess

1.4 Les outils d'évaluation

Les outils d'évaluation proposent aux équipes éducatives, à titre indicatif, des exemples d'épreuves qui leur permettent d'évaluer les compétences des élèves aux différentes étapes de l'enseignement obligatoire. Il existe donc des outils relatifs aux Socles de compétences, des outils relatifs aux compétences terminales et savoirs requis par discipline et enfin, des outils d'évaluation relatifs aux compétences des profils de formation et de qualification. Les outils d'évaluation proposent une évaluation diagnostique de compétences et sont conçus selon des modèles différents en fonction du niveau d'étude ciblé.

Chaque enseignant choisira d'utiliser les outils tels quels, de se les approprier, de les adapter aux réalités locales ou de s'en inspirer pour en créer d'autres, toujours soucieux de préserver le caractère diagnostique de l'épreuve.

🔗 Les outils proposés par le Service général du Pilotage du système éducatif sont téléchargeables gratuitement sur le site :

www.enseignement.be/outilsdevaluation

2. Les étapes clefs d'une évaluation externe non certificative

2.1 Conception de l'épreuve

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif : des membres de l'inspection, des conseillers pédagogiques, des enseignants du niveau concerné par l'évaluation ainsi qu'un chercheur universitaire et des membres du Service général du Pilotage du système éducatif. L'ensemble de ce groupe de travail est tenu au respect le plus strict de la confidentialité.

C'est ce groupe de travail qui choisit, en fonction des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections, etc.) et de la discipline concernée, les compétences à évaluer et qui rédige l'épreuve.

La construction d'une épreuve d'évaluation à large échelle doit répondre à une série de conditions techniques permettant de renvoyer aux établissements scolaires des informations pertinentes, fiables et précises. Plusieurs questions doivent viser une même compétence. Elles sont conçues de sorte que les réponses des élèves puissent être codées de manière précise, univoque et standardisée en vue de valider le dispositif d'évaluation.

En outre, le questionnaire doit permettre que les durées de passation et de correction soient maintenues dans des limites acceptables.

2.2 Prétest

Avant la passation telle que vous la vivez en ce moment, chaque épreuve a été prétestée auprès de 150 élèves minimum, ceci afin d'en assurer la qualité. Ce prétest a dû se dérouler dans des conditions aussi proches que possible de celles auxquelles vos élèves sont actuellement soumis.

Les prétests ont été corrigés selon les critères de correction élaborés par le groupe de travail. Suite à cette correction et à l'analyse statistique des résultats, des aménagements ont été apportés à l'épreuve : des items ont été retirés, des consignes ont dû être complétées ou précisées, des formats de question revus, etc.

2.3 Passation

Les élèves des années ciblées participent tous obligatoirement à l'évaluation externe non certificative.

La construction de l'épreuve par le groupe de travail implique que ce dernier ait prévu les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent

respecter : timing, durée des différentes parties d'épreuves, consignes à donner aux élèves, etc. Le respect des consignes de passation est placé sous la responsabilité des directeurs d'établissement. Les personnes chargées d'assurer la passation sont invitées à informer les élèves de ce type d'évaluation externe et à préserver un climat de travail serein, tout en respectant les procédures de passation exposées plus loin dans ce dossier.

Une passation rigoureuse de l'évaluation externe offre un point de départ à un travail sérieux d'analyse et de réflexion à mener en vue d'améliorer les apprentissages des élèves.

2.4 Correction

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction. Elles garantissent ainsi la meilleure fiabilité possible à l'épreuve.

La correction se fait sous la responsabilité du chef d'établissement.

Une fois la correction terminée, les résultats de vos élèves sont encodés dans une grille informatique mise à la disposition des établissements scolaires via le site internet www.enseignement.be/evaluationsexternes

2.5 Analyse des résultats

Après la correction et l'encodage des ces données dans la grille informatique, le véritable objectif de l'évaluation externe non certificative peut débiter puisque les enseignants et les équipes éducatives disposent des informations quantitatives concernant les acquis et les faiblesses de leurs élèves.

Les grilles d'encodage des résultats proposent deux sens de lecture donnant respectivement des informations globales relatives à la classe et les résultats par élève.

Le premier axe vous permettra donc notamment d'obtenir la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et ainsi de voir les items et les groupes d'items les moins bien réussis par les élèves, le score global ainsi que différents sous-scores de l'épreuve.

Les résultats de vos élèves vous offriront un premier constat sur leur niveau d'acquisition de compétences à l'échelle de votre classe.

Le second axe de lecture de la grille d'encodage vous donnera des informations plus spécifiques élève par élève : nombre d'abstention, nombre d'erreurs, score total, sous-scores, etc.

Parallèlement et préalablement à l'encodage des résultats de vos élèves, un échantillon représentatif qui concerne, pour chaque année d'études visée, plus de 3000 élèves aura été extrait. Les écoles ne seront informées de leur participation à l'échantillon qu'après la passation.

Les grilles complétées des écoles faisant partie de l'échantillon représentatif seront centralisées. Rendues anonymes, elles seront ensuite traitées en vue d'en dégager les résultats.

Notons qu'avoir votre classe dans l'échantillon n'a aucune autre incidence, ni aucune retombée particulière. D'autant que, comme expliqué plus haut, tous les résultats obtenus par les élèves appartenant à l'échantillon ainsi que les informations recueillies par les questionnaires de contexte sont rendus anonymes par le Service général du Pilotage du système éducatif avant d'être traités.

2.6 Diffusion et utilisation des résultats

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Les membres du personnel, les pouvoirs organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

L'analyse des résultats de l'échantillon, est rendue publique au travers d'un document intitulé « Résultats et commentaires ». Ces résultats sont anonymes et ne permettent ni d'identifier des élèves, ni d'identifier des établissements scolaires.

Pour faciliter la comparaison de résultats isolés à ceux de l'échantillon représentatif, une nouvelle grille sera postée ultérieurement sur le site internet :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

Une fois que vos données y seront transférées, les comparaisons des résultats y apparaîtront.

De ce fait, chaque personne concernée par cette évaluation pourra comparer les résultats qui la concernent à ceux de l'échantillon : une école, une classe pourra se comparer à l'échantillon, un parent pourra comparer le score de son enfant à celui de l'échantillon, etc.

Le but du document « Résultats et commentaires » n'est pas de vous satisfaire ni de vous décourager. Il est de permettre aux enseignants et aux équipes éducatives de comparer les résultats de leurs élèves au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Communauté française, mais également de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs

élèves mais également discerner les difficultés et les forces qui sont communes à l'ensemble des élèves et celles qui sont spécifiques à leur école ou leur classe en particulier. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

Le tableau ci-dessous résume les ayants droits aux résultats de l'épreuve externe non certificative.

Fonction	Accès aux résultats
Parents	Ils ont accès aux résultats de leur enfant.
Enseignant	Il a bien entendu accès aux résultats de sa (ses) classe(s).
Equipe éducative et direction	Chaque école a accès aux résultats de ses propres élèves.
Inspecteur et conseiller pédagogique	Ils ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leur mission.
Public	Les résultats de l'échantillon sont rendus anonymes et publics.

2.7 Pistes didactiques

Sur la base des constats des résultats de l'échantillon représentatif, des propositions d'activités pédagogiques sont formulées par le groupe de travail et publiées dans le document « Pistes didactiques ». Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

Il appartient à chaque enseignant, à chaque équipe éducative avec le soutien des inspecteurs et des conseillers pédagogiques de poursuivre la réflexion entamée et de tirer parti des pistes proposées, selon les difficultés spécifiques relevées au sein de son environnement.

Comme explicité plus haut, la passation de l'épreuve d'évaluation externe n'est qu'un état des lieux de l'acquisition des compétences chez les élèves, le travail de réflexion sur les activités pédagogiques qui s'en suit est une réelle opportunité pour favoriser les apprentissages et dès lors, améliorer notre enseignement.

Sans recul par rapport aux résultats, l'évaluation externe non certificative ne pourra prétendre avoir atteint son objectif, à savoir récolter des informations susceptibles d'éventuellement réorienter des pratiques d'enseignement.

Notons également que des formations spécifiques sur l'exploitation des pistes didactiques sont organisées et proposées aux enseignants par l'Institut de la Formation en cours de Carrière.

 Ces informations sont disponibles sur le site www.ifc.cfwb.be

3. L'épreuve de 2010 : lecture et production d'écrit

3.1 Les documents de passation

Outre le **dossier de l'enseignant** que vous tenez entre les mains, l'épreuve s'articule autour de différents documents :

- le **carnet de l'élève** ;
- le **recueil de textes** ;
- une **grille d'encodage informatique**.

Le tableau ci-dessous, reprend les documents avec lesquels vous êtes amenés à travailler durant les phases de passation et de correction.

<i>Document</i>	<i>Contenu ?</i>	<i>Pour qui ?</i>	<i>Quand ?</i>
Dossier de l'enseignant	Description et contenu de l'épreuve, consignes de passation à respecter, et critères de correction.	Vous, enseignants de la discipline concernée par l'évaluation externe non certificative ainsi que le chef d'établissement.	Avant, pendant l'épreuve et durant les corrections
Carnet de l'élève	Epreuve d'évaluation externe non certificative proprement dite, les élèves y notent leurs réponses.	Tous les élèves de 2 ^e et 5 ^e primaire et les élèves de 2 ^e et 5 ^e secondaires	Pendant l'épreuve <i>Remarque</i> : ce carnet doit être repris à la fin de chaque séquence
Recueil de textes	Cette année, les épreuves d'évaluation externes non certificatives portant sur la lecture, différents textes ont été rassemblés dans un recueil de textes.	Tous les élèves de 2 ^e et 5 ^e primaire et les élèves de 2 ^e et 5 ^e secondaires	Pendant l'épreuve <i>Remarque</i> : ce support doit être repris à la fin de chaque séquence
Grille d'encodage informatique téléchargeable sur le site www.enseignement.be/evaluationsexternes	Grille d'encodage informatique fournie vierge et à compléter pour chacune des classes participant à l'évaluation externe non certificative.	Les enseignants concernés par la discipline évaluée.	Au moment des corrections et ensuite, pour pouvoir comparer les résultats de vos élèves à ceux de l'échantillon représentatif.

3.2 Calendrier de l'épreuve 2010

La passation des épreuves se déroule dans les écoles **au cours de la semaine du 22 au 26 novembre 2010.**

En 2^e commune et complémentaire, il s'agit de programmer deux séances de tests. Ces deux séances ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, ne se dérouleront pas le même jour. Chaque séance doit comporter 2 périodes successives de 50 minutes.

Rappel : au terme de chaque séance, il convient de reprendre les carnets de test et les recueils de textes.

Semaine du lundi 22 novembre au vendredi 26 novembre 2010	
Séance 1 : (2 périodes de 50 minutes consécutives)	Séance 2 : (2 périodes de 50 minutes consécutives)
<u>Partie 1</u> (2 périodes consécutives) Test de fluidité lexicale (3 minutes) Lecture d'un texte narratif « La Mère Noël » Lecture d'un texte narratif « En sentinelle »	<u>Partie 2</u> : (2 périodes consécutives) Lecture d'un texte informatif « Des hommes, des femmes, des inégalités... à l'école aussi » Production écrite

En 2^e différenciée, il s'agit de programmer trois séances de tests d'une période de 50 minutes chacune. Ces trois séances ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, ne se dérouleront pas le même jour.

Rappel : au terme de chaque séance, il convient de reprendre les carnets de test et les recueils de textes.

Semaine du lundi 22 novembre au vendredi 26 novembre 2010		
Séance 1 : (1 période de 50 minutes)	Séance 2 : (1 période de 50 minutes)	Séance 3 : (1 période de 50 minutes)
<u>Partie 1</u> (1 période) Lecture d'un texte narratif « Le pêcheur mexicain »	<u>Partie 2</u> : (1 période) Lecture d'un texte informatif « À 15 ans, William a construit une éolienne pour éclairer sa maison »	<u>Partie 3</u> : (1 période) Tests de fluidité lexicale (1 minute 30 et 3 minutes) Production écrite

3.3 Consignes de passation

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences de ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est nécessaire que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Il est important de noter que la réussite d'une telle opération repose sur l'investissement de chacun des intervenants.

Nous conseillons à toute personne chargée de la passation de lire l'intégralité de l'épreuve avant la passation.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est certainement pas familière et il nous semble opportun que vous informiez vos élèves et que vous les rassuriez quant à cette passation. Quelques jours avant le début de l'évaluation, expliquez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Communauté française (environ 50 000 enfants pour une même année) participent à ce test durant la même semaine ;
- ce test comporte la lecture de textes et une tâche de production écrite ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais qu'il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible ;
- l'enseignant ne donnera aucune explication supplémentaire ;
- attirez l'attention des élèves sur le fait que les questions peuvent prendre différentes formes : certaines sont à choix multiples et les modalités de réponse sont indiquées pour chaque question (exemple : « coche la réponse correcte »). D'autres leur demandent d'écrire leur(s) réponse(s) : invitez-les à être le plus précis et complet possible et à écrire lisiblement.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.

Le carnet de test ainsi que le recueil de textes seront repris après chaque séquence et redistribués pour la poursuite de l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet et du recueil de textes avec quelques renseignements : nom, prénom, école, classe et numéro d'ordre. Il s'avère utile, surtout avec les plus jeunes, de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Avant chaque séquence, il est opportun que l'enseignant repère avec les élèves les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, **il est utile d'expliquer aux élèves que les séries de cases qui se trouvent en marge des questions (à droite) seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.**

Consignes particulières pour les tests de fluidité lexicale

- Pour le test de reconnaissance de mots (uniquement en 2^e différenciée), indiquez aux élèves qu'ils ne pourront tourner la page de leur carnet que quand vous donnerez le signal. Présentez l'épreuve de la façon suivante. Pour chacune des quarante illustrations, une série de cinq mots est proposée. Les élèves doivent entourer le plus rapidement possible le mot qui correspond à l'image. Ils disposent d'une minute trente précise pour retrouver un maximum de mots corrects. Si les élèves sont prêts, donnez le signal et déclenchez le chronomètre au moment où les élèves tournent la page. Au bout d'une minute trente exactement, arrêtez l'épreuve en disant : « stop, posez les crayons ».
- Pour le test de lecture de phrases, indiquez aux élèves, qu'ils ne pourront tourner la page de leur carnet que quand vous donnerez le signal. Présentez l'épreuve de la façon suivante : les élèves vont trouver quarante phrases dont le dernier mot est remplacé par une série de cinq mots entre parenthèses. Ils doivent entourer le mot qui va le mieux avec la phrase. Ils disposent de trois minutes pour entourer le plus de mots exacts. C'est un exercice de rapidité. S'ils ne comprennent pas une phrase, ils ne doivent pas s'y arrêter, ils doivent passer immédiatement aux suivantes. Si les élèves sont prêts, donnez le signal et déclenchez le chronomètre au moment où les élèves tournent la page. Au bout de trois minutes exactement, arrêtez l'épreuve en disant : « stop, posez les crayons ».

Il est très important de veiller à ce que les élèves ne retournent pas dans cette partie de l'épreuve une fois les trois minutes écoulées.

À la fin de chaque séance, les carnets de test et les recueils de textes doivent être repris et redistribués pour la séance suivante.

En 2^e commune et complémentaire, le test de fluidité lexicale doit être corrigé avant de rendre les carnets aux élèves pour la deuxième séance afin d'éviter que les élèves ne complètent leurs réponses après la passation.

Du reste, le carnet de test a été conçu de façon à ce que l'élève puisse travailler seul(e) et à son rythme : chacune des questions est précédée d'une consigne précisant ce que l'élève doit faire. En principe, les élèves n'ont donc pas besoin d'explications supplémentaires. Toutefois, s'ils posent des questions, vous pouvez y répondre pour autant qu'elles ne portent pas sur des aspects relatifs au contenu des textes.

L'utilisation du dictionnaire n'est pas autorisée dans la mesure où nous n'avons pas la certitude que tous les élèves puissent être en possession de cet outil.

3.4 Contenu de l'épreuve

L'épreuve proposée cette année porte sur la lecture et la production d'écrit.

3.4.1 Fluidité lexique/habiletés techniques

Afin d'affiner le diagnostic, en particulier pour les élèves les plus faibles en lecture de texte, le groupe de travail a décidé de soumettre les élèves à un test évaluant la rapidité dans le cadre de la lecture de phrases décontextualisées. En 2^e différenciée, ce test est précédé d'un exercice de reconnaissance de mots qui est également un test de rapidité.

- Le test de reconnaissance de mots (uniquement pour les élèves de 2^e différenciée)

Ce test évalue la discrimination visuelle et la capacité d'un décodage suffisamment rapide au niveau du mot. Quarante illustrations et quarante listes de cinq mots sont proposées à l'élève qui doit repérer et entourer le plus rapidement possible le mot qui correspond à l'image. Il dispose d'une minute trente précisément pour entourer un maximum de mots.

- Le test de fluidité lexique (adapté de M. Lobrot, Lire, OCDL/ESF, 1973, 77-80).

Ce test évalue la capacité d'un décodage suffisamment rapide, assorti de la capacité de compréhension au niveau de la phrase. Quarante phrases sont proposées à l'élève. Le dernier mot de chaque phrase est remplacé par une liste de cinq mots. L'élève doit entourer le mot qui convient le mieux en fonction du contexte. Il doit entourer le plus possible de mots exacts en trois minutes. Il s'agit donc avant tout d'une épreuve de vitesse : la nécessité de choisir un mot parmi les cinq proposés ne constitue qu'un moyen de vérifier si l'élève a lu « en essayant de comprendre ».

Pourquoi évaluer la vitesse ?

Pour que la lecture ne soit pas considérée comme une activité trop pénible, il faut que le lecteur puisse atteindre « sans forcer » une vitesse de traitement visuel au moins équivalente à celle du traitement de la parole, soit 9000 mots/heure¹. Des études préalables ont établi qu'un score de 22/40 correspond à une vitesse d'environ 9000 mots par heure, score attendu pour des élèves au terme de la scolarité primaire. Où en sont les élèves de début de deuxième année secondaire commune et complémentaire ou différenciée face à cet objectif de rapidité ? Les élèves en difficulté face à la compréhension des textes proposés lisent-ils suffisamment vite ? Dans quelle mesure travailler avec eux sur cette habileté technique ne pourrait-il pas également contribuer à les rendre plus compétents en lecture de textes ? Ce sont toutes ces questions qui pourront être analysées grâce aux données recueillies par ce petit test de 3 minutes.

¹ C'est bien sûr un minimum : les lecteurs « vraiment experts » lisent de 2 à 5 fois plus vite ! En lecture silencieuse, cela va de soi ...

3.4.2 Compétences évaluées

Les questions de l'épreuve se rapportent à des compétences répertoriées dans le référentiel *Socles de compétences*.

En 2^e commune et complémentaire : le tableau suivant vous présente les items classés par compétences évaluées dans l'épreuve de cette année.

Lire	Compétences évaluées	Écrire
<p>Adopter une vitesse de lecture favorisant le traitement de l'information <i>item 1</i></p> <p>Saisir l'intention dominante de l'auteur (informer, persuader, enjoindre, émouvoir, donner du plaisir, ...) <i>items 31-44-46</i></p>	<p>Orienter sa lecture / son écrit en fonction de la situation de communication</p>	<p>En tenant compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'intention poursuivie (persuader) <i>items 62-63</i> • du statut du scripteur (élève) <i>item 61</i> • du destinataire (parents) <i>item 61</i> • du projet, du contexte de l'activité <i>item 61</i> • du genre de texte imposé (lettre) <i>item 60</i>
<p>Gérer la compréhension du document pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dégager les informations explicites <i>items 3-5-7-9-11-12-23-24-28-29-30-35-36-38-40-45-47-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58</i> • découvrir les informations implicites – inférer <i>items 10-19-20-21-22-26-27-37-41-48</i> • percevoir le sens global <i>items 2-4-6-8-13-14-17-18-32-33-34-42-43</i> 	<p>Élaborer des significations / des contenus</p>	<p>Rechercher et inventer des idées, des mots, ... (arguments). <i>Items 63</i></p>

Reconnaitre un nombre diversifié de documents en identifiant la structure dominante :

- structure dialoguée

item 15

Repérer les facteurs de cohérence :

- Reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores)

item 16

Dégager l'organisation du texte et percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte / assurer l'organisation et la cohérence du texte

Contribuer à la cohérence du texte en :

- créant judicieusement des paragraphes

item 64

Employer les facteurs de cohérence - *item 65*

- reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores)

Utiliser les autres facteurs contribuant à la cohérence du texte – *item 65*

- choix des adverbes de temps et de lieu,
- progression thématique (enchaînement d'informations).

Comprendre le sens d'un texte en :

- s'appuyant sur la ponctuation et sur les unités grammaticales

items 25-39

Tenir compte / utiliser les unités grammaticales et lexicales

Utiliser de manière appropriée :

- les structures de phrases

item 66

- les signes de ponctuation

item 69

Orthographier les productions personnelles

item 68

Assurer la présentation

Au niveau graphique : *item 60*

- mise en page selon le genre,
- écriture soignée et lisible.

En 2^e différenciée : le tableau suivant vous présente les items classés par compétences évaluées dans l'épreuve de cette année.

Lire	Compétences évaluées	Écrire
<p>Adopter une vitesse de lecture favorisant le traitement de l'information <i>items 40-41</i></p> <p>Saisir l'intention dominante de l'auteur (informer, persuader, enjoindre, émouvoir, donner du plaisir, ...) <i>item 31</i></p>	<p>← Orienter sa lecture / son écrit en fonction de la situation de communication →</p>	<p>En tenant compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'intention poursuivie <i>items 45-46-47</i> • du statut du scripteur (élève) <i>item 44</i> • du destinataire (parents) <i>item 44</i> • du projet, du contexte de l'activité <i>item 44</i> • du genre de texte imposé (lettre) <i>item 43</i>
<p>Gérer la compréhension du document pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dégager les informations explicites <i>items 3-8-9-10-11-12-13-15-17-22-23-24-25-26-32-33-35-36-37</i> • découvrir les informations implicites – inférer <i>items 2-14-16-18-21-27-28-30-34-38</i> • percevoir le sens global <i>items 1-19-20-29-39</i> 	<p>← Élaborer des significations / des contenus →</p>	

Reconnaitre un nombre diversifié de documents en identifiant la structure dominante :

- structure dialoguée

items 4, 5, 6 (repérer le locuteur)

Repérer les facteurs de cohérence :

- progression thématique

Repérer l'information de phrase en phrase et l'information déjà dite

item 7

Dégager l'organisation du texte et percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte / assurer l'organisation et la cohérence du texte

Contribuer à la cohérence du texte en :

- créant judicieusement des paragraphes

item 48

Employer les facteurs de cohérence - *item 49*

- reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores)

Utiliser les autres facteurs contribuant à la cohérence du texte – *item 49*

- choix des adverbes de temps et de lieu, progression thématique (enchaînement d'informations).

Tenir compte / utiliser les unités grammaticales et lexicales

Utiliser de manière appropriée :

- les structures de phrases

item 50

- les signes de ponctuation

item 53

Orthographier les productions personnelles

item 52

Assurer la présentation

Au niveau graphique : *item 43*

- mise en page selon le genre,
- écriture soignée et lisible.

3.4.3 Des textes de nature et de tailles différentes

« Lire, c'est construire du sens en tant que récepteur d'un message écrit ou visuel » (Socles de compétences, p. 11). Afin de pouvoir poser un diagnostic suffisamment fin des acquis des élèves face à cette compétence de lecture, le groupe de travail a choisi de proposer des textes narratifs et des textes informatifs, tant aux élèves de 2^e commune et complémentaire qu'aux élèves de 2^e différenciée.

Le choix des textes est toujours difficile compte tenu de la grande brièveté des délais d'élaboration de l'épreuve. Ce choix peut ne pas faire l'unanimité mais le groupe de travail estime qu'il permet d'atteindre l'objectif fixé : l'évaluation des compétences de lecture des élèves.

En 2^e commune et complémentaire, le recueil de textes comporte deux textes narratifs et un texte informatif.

Les deux textes narratifs :

- Le texte « La Mère Noël » est une nouvelle inédite de N. Ancion. Sa construction et son écriture ont paru particulièrement adéquates au type de questionnement souhaité pour l'évaluation de la lecture.
- Le second texte narratif, « En sentinelle », est un court récit de F. Brown, in *Fantômes et farfafouilles*, éd. Denoël.

Le texte informatif :

Le texte « Des hommes, des femmes, des inégalités... aussi à l'école » est un extrait d'un dossier réalisé par Samira Loulidi pour le Ligueur des parents du 5 mai 2010, pp. 20-21. Cet article a l'intérêt de présenter de l'information via différents supports : des paragraphes thématiques (des explications par pays), une carte légendée et une fiche de synthèse.

En 2^e différenciée, le recueil comporte un texte narratif et un texte informatif.

Le texte narratif :

« Le pêcheur mexicain » est une fable d'un auteur anonyme. L'intérêt de ce court texte réside dans les possibilités d'interprétation du non dit.

Le texte informatif :

« À 15 ans, William a construit une éolienne pour éclairer sa maison » est un article issu du Journal des enfants du 16 mars 2010.

3.4.4 Questions de formats différents

Afin d'évaluer de différentes façons les compétences envisagées dans l'épreuve, trois types de questionnements sont proposés :

- des questions « fermées » (choix multiples, vrai ou faux, appariement). Ces questions, centrées parfois sur des compétences de haut niveau, dispensent l'élève de devoir formuler lui-même sa réponse ;
- des questions ouvertes à réponse brève où l'élève doit répondre à la question par un mot ou une brève expression ;
- des questions ouvertes à réponse construite où il s'agit de développer plus précisément une idée ou de justifier un choix ; elles amènent l'élève à structurer sa réponse.

La répartition des questions de différents formats est la suivante :

En 2^e commune et complémentaire

	La Mère Noël	En sentinelle	Inégalités	Ensemble de l'épreuve
QCM	4	6	6	16
Q ouvertes réponse brève	12	2	6	20
Q ouvertes réponse construite	16	3	2	21
Total	32	11	14	57

En 2^e différenciée

	Pêcheur mexicain	Éolienne	Ensemble de l'épreuve
QCM	17	10	27
Q ouvertes réponse brève	2	6	6
Q ouvertes réponse construite	1	3	6
Total	20	19	39

3.4.5 Production d'écrit

En 2^e commune et complémentaire

Le contexte proposé aux élèves est proche du thème développé dans le texte « Des hommes, des femmes, des inégalités... à l'école aussi ». Toutefois, les concepteurs de l'épreuve ont veillé à ce que la tâche d'écriture puisse être réalisée de façon tout à fait indépendante de la lecture du texte informatif pour ne pas pénaliser d'emblée les élèves qui auraient rencontré des difficultés de compréhension face à ce texte. C'est pourquoi les informations nécessaires sont reprises dans les consignes.

Les élèves sont chargés par le conseil des élèves de leur école de rédiger une lettre à destination de leurs parents afin de leur expliquer la situation de l'école des filles de Bamiyan, en Afghanistan, et de les convaincre de participer à un projet de récolte de fonds destinée à reconstruire l'école.

Les élèves devront respecter les caractéristiques du genre (la lettre) et l'intention de communication (informer et convaincre).

En 2^e différenciée

Il s'agit également de la rédaction d'une lettre mais dans une situation qui présente la particularité de proposer un exemple du produit attendu. Les élèves doivent rédiger un courrier en fonction de la réponse à ce courrier.

Les élèves devront respecter les caractéristiques du genre (la lettre) et l'intention de communication (expliquer une situation et formuler des demandes).

3.5 Consignes de correction

Les corrections se dérouleront pendant le temps scolaire. Elles gagneront à être effectuées collectivement. Dans ce cas, il est conseillé de rassembler les carnets de test de tous les élèves et de répartir les questions à corriger entre les enseignants de sorte qu'un même enseignant corrige un ensemble fixe de questions dans les carnets de test des élèves de toutes les classes.

Un help desk sera à votre disposition **du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre** pour répondre à vos éventuelles questions concernant les corrections du test :

- au Service général du Pilotage du système éducatif : **Noëlle Mahy 02/690.82.11**

- à l'unité d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement de l'ULg : **Françoise Crépin 04/366.20.57**

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux dans les pages qui suivent. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Chaque question et sous-question (item) doit recevoir **un code que vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève**. Dans ce carnet, les petites cases numérotées à droite des questions correspondent aux différents items à coder. En ce qui concerne la production écrite, les cases de codage se trouvent sur la page de consignes.

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage via le site internet www.enseignement.be/evaluationsexternes

Ces grilles permettent d'encoder, pour tous les élèves d'une classe, la totalité des scores aux items de lecture et de production d'écrit.

Les élèves y seront répertoriés suivant le numéro d'ordre qui leur aura été attribué au moment de la passation.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve son même numéro à toutes les parties de l'épreuve.

Seuls les résultats des classes de l'échantillon devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif en vue d'analyser les résultats.

Quelques problèmes courants de correction

Un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'évaluation : notez le **code « a »** dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence.

Un élève ne respecte pas parfaitement les consignes (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu ...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée **sans tenir compte de ce paramètre**.

Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le **code 0**.

En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre (cas parfois rencontrés pour les questions dont la réponse doit être construite par l'enfant) : l'enseignant cherche autant que possible à **déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage**. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre ces hésitations collectivement.

La réponse de l'élève comprend des erreurs d'orthographe : il s'agit de ne pas pénaliser l'élève sauf si elles affectent fortement la compréhension de la réponse fournie ou si le guide de codage mentionne un critère orthographique

**Epreuve de 2^e commune et complémentaire
Grilles de codage**

Grilles de codage pour l'épreuve de 2^e commune et complémentaire

La règle générale est la suivante :

Code 1 → réponse correcte et complète
Code 0 → réponse incorrecte, incomplète ou choix de trop de propositions
Code 9 → absence de réponse

Toutefois, pour les items 37 (état d'esprit de la sentinelle), 40 (caractéristiques physiques des Autres) et 41 (caractéristiques physiques de la sentinelle), deux éléments de réponse sont demandés. Dans ce cas, on attribue le code 2 à l'élève qui fournit deux éléments corrects, le code 1 quand un seul élément correct est fourni, le code 0 si aucun élément correct n'est fourni et le code 9 si l'élève n'a pas répondu à l'item.

Remarques importantes :

- Afin que les données soient utilisables, il convient que tous les enseignants codent de la même façon les réponses des élèves. Il est donc essentiel de **respecter le plus précisément possible les consignes de codage** même si, dans certains cas, vous auriez aimé procéder autrement.
- Il faut prendre en considération la réponse de l'élève même s'il s'est trompé dans les modalités de réponse : par exemple il a colorié la réponse au lieu de la cocher.
- Dans la plupart des cas, les consignes sont simples à appliquer. Pour les questions où l'élève produit une réponse, quelques précisions complémentaires sont données. Nous vous demandons d'y être très attentif.
- L'orthographe n'est prise en compte que dans la tâche de production d'écrit.

Partie 1

Grille de codage relative à la fluidité lexicque	
Lecture de phrases Item 1	Indiquer le nombre de phrases correctement terminées :/40

Identification des réponses correctes

Question	Item	Réponses
Grille de codage relative au texte « La Mère Noël »		
Q.1	2	La libraire <i>Attention, la libraire et Bianca → code 0</i>
	3	La librairie
	4	Souad
	5	Au coin de la place, en rue ou toute formulation équivalente
	6	Bianca ou la dame aux cheveux blancs ou madame Desberg
	7	Au coin de la place, en rue <i>Attention, si l'élève mentionne le coin de la place et la voiture → code 1</i> <i>Si l'élève ne mentionne que la voiture → code 0</i>
	8	Bianca <i>Attention, Bianca et Souad → code 0</i>
	9	Chez Bianca, dans l'appartement (la maison) de Bianca
	Q.2	10
Q.3	11	Le manque de place (pour les livres qu'elle aimerait soutenir)
	12	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : - la politique de la boîte : pas d'ouvrage sans éditeur - la libraire n'est pas convaincue de l'intérêt du livre <i>Attention, réponses du type « c'est pas un roman » → code 0</i>
Q.4	13	La réponse fournie par l'élève indique clairement l'atmosphère négative : tendue, hostile, froide, électrique, négative... <i>Attention, l'ambiance est nulle, palpable... → code 0</i>
	14	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : - Bianca parle d'un ton sec - La libraire marmonne entre ses dents et/ou elle a l'impression de perdre son temps.
Q.5	15	Madame Desberg <i>Plusieurs éléments entourés → code 0</i>
	16	Aucun <i>Plusieurs éléments entourés → code 0</i>

Q.6	17	L'élève fournit une des trois réponses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - L'âge (jeune – âgée) - La passion (les mathématiques – les livres) - La culture, la religion (musulmane – non musulmane, le foulard – pas de foulard)
	18	L'élève fournit une des trois réponses suivantes, différente de la précédente : <ul style="list-style-type: none"> - L'âge (jeune – âgée) - La passion (les mathématiques – les livres) - La culture, la religion (musulmane – non musulmane, le foulard – pas de foulard) <p><i>Attention, si l'élève fournit comme deux réponses distinctes les deux facettes d'un aspect dichotomique (par exemple, « l'une est âgée » et « l'autre est jeune »), un seul item doit être considéré comme correct et l'item 18 reçoit le code 0.</i></p>
Q.7	19	Distraite concentrée, imprudente...
	20	L'élève fait allusion au fait que Souad est plongée dans ses pensées, dans ses nombres, qu'elle essaie de garder son nombre ou qu'elle se concentre sur les pavés. <p><i>Attention, les réponses du type « Souad est choquée parce qu'elle a été renversée » → code 0</i></p>
	21	Énervée, en colère, fâchée
	22	L'élève fait allusion au refus du livre : c'est le quatrième refus qu'elle essuie, aucune libraire ne veut prendre son livre.
Q.8	23	L'élève fait allusion au numéro de la plaque (d'immatriculation) qui se termine par 19.
Q.9	24	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Les 19 jours d'écart entre le 6 et le 25, les 19 pas entre le podium du Père Noël et le trône de Saint Nicolas. - La ville de Bruxelles et le monde entier sont un grand problème dont la solution permet de tout comprendre. <p><i>Attention, les exemples tirés de la lettre de Souad (par exemple, il y a 333 mots ou quand on divise 19 par 17 on peut continuer...) → code 0</i></p>
Q.10	25	L'élève fait allusion au malentendu entre nombre et ombre.
Q.11	26	L'élève a coché la proposition B. « Bianca a parlé de son livre et en a expliqué le contenu à Souad ». <p><i>Attention, plusieurs réponses cochées → code 0</i></p>
Q.12	27	L'élève fait allusion à un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le Père Noël ne peut être un homme (pourrait être une femme) ; - le « combat » de Bianca pour la Mère Noël ; - le contenu du livre.
Q.13	28	L'élève fait allusion à un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - quand Bianca demande « vous êtes seule ? » ; - quand Souad répond « oui, et vous ? » ; - quand Souad a perdu son nombre.

Q.14	29	Ca ne colle pas un homme qui fait les courses pour tous, sans oublier personnes, qui emballe les cadeaux...
Q.15	30	De la ligne n° 39 à la ligne n° 42 <i>Une imprécision d'un ou deux numéros de lignes peut être tolérée pour autant que le passage soit clairement identifiable.</i>
Q.16	31	L'élève a coché la proposition C. « Les hommes n'auraient-ils pas le profil adéquat... » <i>Attention, plusieurs réponses cochées → code 0</i>
Q.17	32	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Souad a fait une rencontre (elle a gagné une amie, cela lui a fait plaisir de rencontrer Bianca) - Souad a apprécié (découvert, gagné) un livre
	33	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Bianca a fait une rencontre (elle a gagné une amie, cela lui a fait plaisir de rencontrer Souad) - Bianca a gagné une lectrice

Partie 2

Grille de codage relative au texte « En sentinelle »		
Q.18	34	L'élève a coché la proposition A « les groupes se battent pour coloniser des territoires ». <i>Attention, plusieurs réponses cochées → code 0</i>
Q.19	35	L'élève a indiqué les deux éléments suivants : « piétaille » et « défense des positions » <i>Attention, si un seul élément est fourni (même correct) → code 0</i>
	36	L'élève a indiqué les deux éléments suivants : « armes perfectionnées » et « beaux astronefs » <i>Attention, si un seul élément est fourni (même correct) → code 0</i>
Q.20	37	<i>Attention, codage en 9-0-1-2</i> L'élève a coché les deux réponses « critique » et « raciste » → code 2 L'élève a coché une des deux réponses « critique » ou « raciste » → code 1 Pour toute autre réponse ou plus de deux réponses → code 0 Pas de réponse → code 9
Q.21	38	Ce sont les deux seules races douées de raisons, ils sont intelligents.
Q.22	39	L'élève a coché la proposition D « Ils signifient que la sentinelle ne croit pas aux termes utilisés »
Q.23	40	<i>Attention, codage en 9-0-1-2</i> Les Autres L'élève fournit les deux éléments « deux bras seulement (et deux jambes) » et « la peau d'un blanc écœurant et/ou nue et sans écaille » → code 2 L'élève ne fournit qu' un des deux éléments → code 1 Pour toute autre réponse → code 0 Absence de réponse → code 9
	41	<i>Attention, codage en 9-0-1-2</i> La sentinelle L'élève fournit les deux éléments « plus de deux bras » et « la peau pas blanche (foncée) et/ou avec des écailles » → code 2 L'élève ne fournit qu' un des deux éléments → code 1 Pour toute autre réponse → code 0 Absence de réponse → code 9
Q.24	42	Les hommes, les humains, les terriens, nous...
Q.25	43	L'élève fournit une des réponses suivantes : - ce n'est qu'à ce moment que l'on comprend que les Autres, c'est nous ; - on a lu tout le texte en se trompant ; - on s'attendait à ce que les Autres soient les extraterrestres.
Q.26	44	L'élève a coché la proposition B « dénoncer l'absurdité des guerres en montrant que la façon dont on est vu dépend de celui qui regarde » <i>Attention, plusieurs réponses cochées → code 0</i>

Grille de codage relative au texte « Des hommes, des femmes, des inégalités... à l'école aussi »		
Q.27	45	L'élève fournit une des deux réponses suivantes : - obligatoire - gratuite
Q.28	46	L'élève a coché le B, le D et le E. <i>Attention, les trois réponses sont exigées pour attribuer le code 1</i> <i>Une ou deux réponses (même correctes) → code 0</i> <i>Plus de trois réponses cochées → code 0</i>
Q.29	47	Le pourcentage des enfants qui fréquentent l'école primaire
Q.30	48	(Comme les chinois ne peuvent avoir qu'un seul enfant) il y a des enfants non déclarés qui ne sont pas scolarisés (donc ce n'est pas vraiment 100%).
Q.31	49	Il y a de plus en plus de filles qui vont à l'école : VRAI
	50	En Somalie, le pourcentage des filles et femmes de plus de 15 ans qui savent lire et écrire est de 21% : LE TEXTE NE PERMET PAS DE LE DIRE
	51	La majorité des analphabètes est composée de femmes africaines et asiatiques : VRAI
	52	Dans le monde, il y a plus de filles scolarisées en primaire que de garçons : FAUX
	53	Quand toute la population est normalement scolarisée, cela signifie que tous savent lire et écrire : FAUX
Q.32	54	La pauvreté
	55	Les croyances et/ou les traditions
Q.33	56	<i>L'ordre des trois réponses données n'a pas d'importance</i> L'Ouganda – paie les frais de scolarité pour les filles (des familles nombreuses)
	57	L'Algérie et/ou l'Iran – crée des pensionnats gratuits (dans les régions rurales et/ou celles où vivent les nomades)
	58	La Turquie – rend l'école obligatoire plus longtemps

Grille de codage relative à l'expression écrite

Pour les items 61 (registre de langue) et 64 à 69 (éléments de cohérence et canal de communication), on ne peut attendre des élèves de 2^e année secondaire une maîtrise parfaite de la langue; ce serait aller à l'encontre du principe admis dans les Socles de compétences qui tolère une marge d'erreurs aux différentes étapes du cursus. Le code 2 peut donc être attribué dans le cas où l'élève fait preuve d'une utilisation efficace du paramètre envisagé **en fonction de son année d'étude**, même si la maîtrise n'est pas parfaite.

Appréciation globale		
Item 59	Le texte est difficilement lisible (mots mal écrits, segmentation incorrecte, écriture phonétique) rendant la compréhension très difficile.	0
	Le texte est « matériellement » lisible mais les principales qualités attendues ne sont pas respectées : texte nettement trop court, nombreux problèmes orthographiques rendant la lecture laborieuse, incohérences manifestes,...	1
	Le texte pourrait suffire d'un point de vue fonctionnel (message clair), les qualités attendues sont globalement respectées, mais il est insatisfaisant car les contenus sont peu développés et/ou il y a trop d'erreurs diverses qui rendent la lecture peu plaisante.	2
	Le texte est satisfaisant, sans plus. Le contrat minimal est respecté. Mais il y a encore des défauts manifestes que ce soit au niveau de l'intention de communication, de la cohérence ou de la correction de la langue.	3
	Le texte est plus que satisfaisant : les contenus sont clairs, bien développés. Mais il comporte encore quelques imperfections qui empêchent de lui donner la note maximale.	4
	Texte remarquable en tous points, correspondant au produit attendu : complet, équilibré, bien écrit, plaisant à lire.	5
	Absence de texte : l'élève laisse la feuille blanche.	9

Critère d'exclusion	
Si l'élève a écrit un nombre de mots égal ou inférieur à 60 , indiquer le code 9 (code d'omission) pour tous les items qui suivent, comme pour les élèves qui ont laissé la page vide.	

Caractéristiques du genre (lettre)		
Item 60	La disposition et les caractéristiques d'une lettre sont respectées (par exemple, date, formule d'adresse, entrée en matière, formule de politesse, signature).	2
	C'est une lettre mais elle présente quelques défauts.	1
	L'élève n'a pas adopté le genre épistolaire.	0
Item 61	Registre de langue adapté.	2
	Quelques maladroites.	1
	Registre de langue inadapté.	0

Intention de communication (expliquer une situation et convaincre de participer à un projet)		
Item 62	Contextualisation	
	- Explication claire et convaincante du but de l'opération (par exemple, description de la situation dans les écoles afghanes, des raisons de cette situation, de la façon dont l'information est connue, ...)	2
	- Explication approximative du but de l'opération	1
	- Absence d'explication du but de l'opération	0
Item 63	Description	
	- Description claire et efficace de ce qui est envisagé pour récolter des fonds (par exemple, la nature de l'action (ou des actions) prévue(s), leurs modalités pratiques, la façon dont les fonds seront utilisés,...)	2
	- Description approximative	1
	- Absence de description	0
Cohérence		
Item 64	Organisation	
	Segmentation en paragraphes correcte (retour à la ligne et/ou alinéa et/ou espacement, selon vos exigences habituelles envers les élèves)	2
	Segmentation en paragraphes approximative	1
	Absence de segmentation en paragraphes ou non appropriée	0
Item 65	Utilisation d'organismes et de procédés de reprise	
	Progression de l'information, anaphores et connecteurs bien utilisés	2
	Utilisation approximative	1
	Absence ou utilisation incorrecte	0
Langue		
Item 66	Syntaxe	
	Phrases bien construites	2
	Quelques maladroites syntaxiques	1
	Construction de phrases largement insuffisante	0
Item 67	Respect de la consigne « longueur du texte »	
	Le texte compte au moins 120 mots	1
	Le texte compte moins de 120 mots	0
Item 68	Orthographe* (on ne compte qu'une erreur par mot, les erreurs d'usage répétées ne sont comptabilisées qu'une fois, toutes les erreurs grammaticales, même répétées, sont comptées)	
	90% de formes correctes au moins	2
	80% à 89% de formes correctes	1
	Moins de 80% de formes correctes	0
Item 69	Ponctuation	
	Ponctuation correcte	2
	Quelques approximations	1
	Ponctuation absente ou non appropriée	0

*Pour obtenir le pourcentage de formes orthographiques correctes il convient d'appliquer la formule suivante : (nombre de fautes/nombre de mots) X 100, il reste alors à soustraire le résultat obtenu de 100.

Epreuve de 2^e différenciée
Grilles de codage

Grilles de codage pour l'épreuve de 2^e différenciée

La règle générale est la suivante.

Code 1 → réponse correcte et complète
Code 0 → réponse incorrecte, incomplète ou choix de trop de propositions
Code 9 → absence de réponse

Remarques importantes :

- Afin que les données soient utilisables, il convient que tous les enseignants codent de la même façon les réponses des élèves. Il est donc essentiel de **respecter le plus précisément possible les consignes de codage** même si, dans certains cas, vous auriez aimé procéder autrement.
- Il faut prendre en considération la réponse de l'élève même s'il s'est trompé dans les modalités de réponse : par exemple il a colorié la réponse au lieu de la cocher.
- Dans la plupart des cas, les consignes sont simples à appliquer. Pour les questions où l'élève produit une réponse, quelques précisions complémentaires sont données. Nous vous demandons d'y être très attentif.
- L'orthographe n'est prise en compte que dans la tâche de production d'écrit.

Partie 1

Identification des réponses correctes

Question	Item	Réponses
Grille de codage relative au texte « Le pêcheur mexicain »		
Q.1	1	L'élève pense que « non » et fait allusion à une des raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - ça ne lui servirait à rien, il aurait la même vie (qu'avant) ; - subvenir aux besoins de sa famille lui suffit ; - le pêcheur préfère profiter de la vie (être avec ses enfants, sa femme, ses amis). <i>Exemple de réponse à rejeter : oui car il va s'enrichir.</i>
Q.2	2	L'élève a coché la deuxième proposition : <i>le pêcheur ramène quelques beaux poissons.</i> <i>Si plusieurs réponses sont cochées → code 0</i>
Q.3	3	Banquier
Q.4	4	Le Mexicain
	5	L'Américain
	6	L'Américain
Q.5	7	Lignes 11 à 13 et 29 à 31 <i>Une imprécision de un ou deux numéros de ligne peut être tolérée pour autant que les passages soient clairement identifiables.</i>
Q.6	8	Vécu par le Mexicain
	9	Imaginé par l'Américain
	10	Imaginé par l'Américain
	11	Imaginé par l'Américain
	12	Vécu par le Mexicain et imaginé par l'Américain
	13	Imaginé par l'Américain
Q.7	14	Le texte ne permet pas de le dire
	15	Le texte montre que c'est vrai
	16	Le texte ne permet pas de le dire
	17	Le texte montre que c'est vrai
	18	Le texte montre que c'est faux
Q.8	19	Proposition 3
Q.9	20	L'élève a coché la 4 ^e case : l'argent ne fait pas le bonheur.

Partie 2

Grille de codage relative au texte « A 15 ans, William a construit une éolienne pour éclairer sa maison »		
Q.10	21	L'élève fait allusion au livre qui vient de sortir (en français)
Q.11	22	Malawi
	23	Wimbe
	24	15 ans
	25	Produire du courant, de l'électricité, éclairer (sa maison, l'ampoule)
	26	Il étudie dans une école d'Afrique du Sud (avec des jeunes qui veulent construire l'Afrique de demain).
Q.12	27	L'élève a recopié au moins une des trois phrases suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - William veut trouver des réponses à la question « <i>Comment ça marche ?</i> » ; - pour ne pas perdre son temps, il va à la bibliothèque de l'école primaire et/ou ce sont les livres scientifiques qui l'intéressent le plus ; - il lit et relit les livres.
Q.13	28	L'élève a barré la proposition C : <i>l'envie de s'enrichir</i> <i>Plusieurs raisons barrées → code 0</i>
Q.14	29	L'élève a composé la séquence complète : 35142 <i>Pour toute autre séquence ou séquence incomplète → code 0</i>
Q.15	30	Actionner l'interrupteur (pousser le bouton), il y a de l'électricité (courante) « <i>(Pour) allumer la lampe</i> » n'est pas accepté comme réponse correcte. Ce sont les mots précis du texte et de la question.
Q.16	31	L'élève a coché la 3 ^e case : montrer que William a conçu son invention en partant de rien.
Q.17	32	L'élève cite les quatre éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - cadre de vélo - pièces de tracteur - bambou - capsules de bière <i>Accepter 3 des 4 éléments + « la lecture des livres ».</i>
Q.18	33	Le texte montre que c'est faux
	34	Le texte ne permet pas de le dire
	35	Le texte montre que c'est faux
	36	Le texte montre que c'est vrai
	37	Le texte montre que c'est faux
Q.19	38	L'élève a coché la 3 ^e proposition : la génération de William contribuera à l'amélioration de la vie en Afrique. <i>Si plusieurs propositions sont cochées → code 0</i>
Q.20	39	L'élève a coché la 3 ^e proposition : William a été privé d'école. Il a appris par les livres de la bibliothèque comment construire une éolienne. Ses inventions ont amélioré les conditions de vie de son village.

Partie 3

Grille de codage relative à la fluidité lexicale	
Lecture de mots Item 40	Indiquer le nombre de mots correctement identifiés :/40
Lecture de phrases Item 41	Indiquer le nombre de phrases correctement terminées :/40

Grille de codage relative à l'expression écrite

Pour les items 44 (registre de langue) et 48 à 53 (éléments de cohérence et canal de communication), on ne peut attendre des élèves de 2^e année différenciée une maîtrise parfaite de la langue ; ce serait aller à l'encontre du principe admis dans les Socles de compétences qui tolère une marge d'erreurs aux différentes étapes du cursus. Le code 2 peut donc être attribué dans le cas où l'élève fait preuve d'une utilisation efficace du paramètre envisagé **en fonction de son année d'étude**, même si la maîtrise n'est pas parfaite.

Appréciation globale		
Item 42	Le texte est difficilement lisible (mots mal écrits, segmentation incorrecte, écriture phonétique) rendant la compréhension très difficile.	0
	Le texte est « matériellement » lisible mais les principales qualités attendues ne sont pas respectées : texte nettement trop court, nombreux problèmes orthographiques rendant la lecture laborieuse, incohérences manifestes,...	1
	Le texte pourrait suffire d'un point de vue fonctionnel (message clair), les qualités attendues sont globalement respectées, mais il est insatisfaisant car les contenus sont peu développés et/ou il y a trop d'erreurs diverses qui rendent la lecture peu plaisante.	2
	Le texte est satisfaisant, sans plus. Le contrat minimal est respecté. Mais il y a encore des défauts manifestes que ce soit au niveau de l'intention de communication, de la cohérence ou de la correction de la langue.	3
	Le texte est plus que satisfaisant : les contenus sont clairs, bien développés. Mais il comporte encore quelques imperfections qui empêchent de lui donner la note maximale.	4
	Texte remarquable en tous points, correspondant au produit attendu : complet, équilibré, bien écrit, plaisant à lire.	5
	Absence de texte : l'élève laisse la feuille blanche.	9

Critère d'exclusion

Si l'élève a écrit un nombre de mots égal ou inférieur à **30**, indiquer le **code 9** (code d'omission) pour tous les items qui suivent, comme pour les élèves qui ont laissé la page vide.

Caractéristiques du genre (lettre)

Item 43	La disposition et les caractéristiques d'une lettre sont respectées (par exemple, date, formule d'adresse, entrée en matière, formule de politesse, signature).	2
	C'est une lettre mais elle présente quelques défauts.	1
	L'élève n'a pas adopté le genre épistolaire.	0
Item 44	Registre de langue adapté	2
	Quelques maladresses	1
	Registre de langue inadapté	0

Intention de communication (expliquer une situation et formuler des demandes)

Item 45	Contextualisation (l'élève fait allusion à un problème de santé et à une amélioration qui lui permettra de participer au voyage)	
	- Explication claire de la situation (deux éléments présents : problème de santé et participation au voyage possible)	2
	- Explication approximative de la situation (un seul élément)	1
	- Absence d'explication de la situation	0
Item 46	Formulation des demandes	
	- L'élève fournit au moins un élément d'explication pour motiver sa demande et il formule une question claire pour obtenir la documentation (exemples de motivation : <i>Comme tu es allé plusieurs fois à Paris, pourrais-tu m'envoyer de la documentation ou pourrais-tu m'envoyer de la documentation pour préparer le voyage...</i>).	2
	- L'élève fait allusion à la documentation de façon vague et peu convaincante.	1
	- Absence d'allusion à la documentation	0
Item 47	Formulation des demandes	
	L'élève fournit au moins un élément d'explication pour motiver sa demande et il formule une question claire à propos du moyen de locomotion pour se rendre à la gare (exemples de motivation : <i>La voiture de papa est en panne ou je ne sais pas comment aller à la gare</i>).	2
	- L'élève fait allusion au moyen de locomotion de façon vague et peu convaincante.	1
	- Absence d'allusion au moyen de locomotion	0

Cohérence		
Item 48	Organisation	
	Segmentation en paragraphes correcte (retour à la ligne et/ou alinéa et/ou espacement, selon vos exigences habituelles envers les élèves).	2
	Segmentation en paragraphes approximative	1
	Absence de segmentation en paragraphes ou non appropriée	0
Item 49	Utilisation d'organiseurs et de procédés de reprise	
	Progression de l'information, anaphores et connecteurs bien utilisés	2
	Utilisation approximative	1
	Absence ou utilisation incorrecte	0

Langue		
Item 50	Syntaxe	
	Phrases bien construites	2
	Quelques maladresses syntaxiques	1
	Construction de phrases largement insuffisante	0
Item 51	Respect de la consigne « longueur du texte »	
	Le texte compte au moins 60 mots	1
	Le texte compte moins de 60 mots	0
Item 52	Orthographe* (on ne compte qu'une erreur par mot, les erreurs d'usage répétées ne sont comptabilisées qu'une fois, toutes les erreurs grammaticales, même répétées, sont comptées).	
	90% de formes correctes au moins	2
	80% à 89% de formes correctes	1
	Moins de 80% de formes correctes	0
Item 53	Ponctuation	
	Ponctuation correcte	2
	Quelques approximations	1
	Ponctuation absente ou non appropriée	0

*Pour obtenir le pourcentage de formes orthographiques correctes il convient d'appliquer la formule suivante : $(\text{nombre de fautes}/\text{nombre de mots}) \times 100$, il reste alors à soustraire le résultat obtenu de 100.

4. La suite...

Passation et corrections terminées, c'est au groupe de travail d'analyser les résultats. C'est pour cela que les élèves et les enseignants appartenant à l'échantillon complètent des questionnaires de contexte. Les renseignements récoltés via ces questionnaires permettront d'affiner l'analyse des résultats en regroupant certaines catégories d'élèves ou d'écoles et de synthétiser ces résultats dans le document « Résultats et commentaires » qui sera diffusé dans toutes les écoles de la Communauté française.

Suite à ce document, des « Pistes didactiques » seront élaborées et mises à la disposition des enseignants.

Nous terminons par vous remercier d'avoir participé à l'évaluation externe non certificative de cette année et nous vous invitons, au travers du questionnaire bilan que nous vous ferons parvenir, à nous faire part de vos suggestions.

Au plaisir de pouvoir à nouveau collaborer avec vous.

5. Contacts utiles

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

- pour un problème d'ordre général :

Monsieur Sébastien Delattre,
Ministère de la Communauté française,
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690.81.91 – Fax : 02/690.82.39
Courrier électronique : sebastien.delattre@cfwb.be

ou

Madame Julie Cauët,
Ministère de la Communauté française,
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690.82.14 – Fax : 02/690.82.39
Courrier électronique : julie.cauet@cfwb.be

- pour un problème relatif à l'épreuve :

Madame Noëlle Mahy,
Ministère de la Communauté française,
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690.82.11 – Fax : 02/690.82.39
Courrier électronique : noelle.mahy@cfwb.be

ou

Madame Françoise Crépin,
Chercheuse à l'Unité d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg.
Tél : 04/366.20.57
Courrier électronique : f.crepin@ulg.ac.be

Notes

Notes

Notes
